

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 21 juillet 2014**

CP2014\_07\_10  
id. 984

*L'an deux mille quatorze le vingt et un juillet , les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.*

*Présents ou ayant donné procuration de vote :*

*M. J-P. ALBERT, M. E. ASTOUL, M. J-M. BAYLET, M. J. CAPAYROU, M. G. DESCAZEAX, M. G-M. EMPOCIELLO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRAL, M. J. LAVABRE, M. M. MARTY, M. R. MASSIP, M. J-P. QUEREILHAC, M. D. ROGER, M. J. ROSET*

*Absent(s) :*

*M. J. CAMBON*

**LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT DE MATÉRIEL DE  
TRAVAUX PUBLICS - PROGRAMME 2014  
DÉVOLUTION DES MARCHÉS**

---

Afin de répondre aux besoins du Conseil Général, une consultation a été lancée auprès des fournisseurs en vue de conclure des marchés de « location avec option d'achat de matériel de travaux publics ».

Les caractéristiques principales de la consultation sont les suivantes :

- Procédure : Appel d'offres ouvert européen
- Durée : 5 ans (20 échéances trimestrielles)
- Marché décomposé en 4 lots :

Lot n° 1 : location fourgon tôle 4 x 4,

Lot n° 2 : location camion tri-benne de travaux publics,

Lot n° 3 : location fourgon tôle de transport de personnel,

Lot n° 4 : location de deux fourgon tôlés.

La Commission d'appel d'offres, réunie le 19 mai 2014, a examiné les offres déposées dans les formes et délais requis ; les prix proposés figurent dans le procès verbal présenté.

Elle a décidé d'attribuer les marchés ci-dessous aux entreprises qui proposent la meilleure offre en fonction des critères d'attribution pondérés suivants : prix des prestations 70 % et la valeur technique 30 %.

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

### **DECISION de la COMMISSION PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 19 mai 2014,

Après en avoir délibéré,

#### LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom du Département les marchés concernant la location avec option d'achat de matériel de travaux publics, avec les entreprises et pour les montants suivants :

#### Lot n°1 – Location d'un fourgon tôle 4 x 4

Infructueux – Une nouvelle consultation va être relancée

#### Lot n°2 – Location d'un camion tri-benne de travaux publics

Infructueux – Une nouvelle consultation a été relancée

Lot n°3 – Location d'un fourgon tôle de transport de personnel

Attributaire : Société FAURIE Midi-Pyrénées  
Montant : 49 248,20 € HT

Lot n°4 – Location de deux fourgon tôlés

Attributaire : Société TGA 82  
Montant : 61 920,96 € HT

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Jean-Michel BAYLET